

Démarche participative sur l'itinérance et la cohabitation sociale

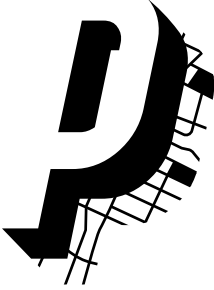
Synthèse des rencontres *in situ*

2025-12-15

Table des matières

La description des rencontres <i>in situ</i>	4
Le résumé des discussions	6
Le sentiment d’insécurité et les générateurs de tensions : les obstacles identifiés par les participantes et participants à une cohabitation sociale harmonieuse	6
L’hiver : période particulièrement préoccupante pour la sécurité des citoyennes et citoyens en situation d’itinérance	12
Le manque de services et d’hébergements identifié comme obstacle à une cohabitation harmonieuse.....	13
Le campement Bourassa : les perceptions et les ressentis des personnes concernées	15
Les limites des mécanismes de réponse aux situations urgentes	16
Les autres sujets abordés	17
La saturation de la capacité d’accueil des organismes communautaires et sentiment d’impuissance du personnel	18
Les critères d’admission trop restrictifs et la vulnérabilité des organismes communautaires face au financement	18
La réalité spécifique de l’itinérance au féminin.....	19
Le logement, un droit pour toutes et tous, mais qui ne suffit pas.....	20
La Halte du Coin	21
Les pistes de solutions évoquées par les personnes participantes :	22
L’éducation et le dialogue	22
L’implication des différents publics dans la prise de décision	22
Les aménagements urbains et les espaces réservés.....	23
La sécurité et les interventions de proximité	24
Le développement de services de proximité et d’aide alimentaire.....	25
La mobilité et l’accessibilité aux ressources en itinérance	25
Le logement et le suivi post-hébergement.....	25

Le financement des organismes communautaires et les critères d'admissibilité	26
Le développement des services adaptés en fonction des profils.....	26
La représentation auprès des différents paliers gouvernementaux	26



La description des rencontres *in situ*

Le 28 août 2024, l'Office de participation publique de Longueuil a reçu un mandat de la Ville de Longueuil afin de mener une démarche participative visant à identifier les conditions essentielles à l'amélioration du vivre-ensemble et à la cohabitation sociale harmonieuse, en lien avec les enjeux d'itinérance.

Pour répondre à ce mandat, l'Office a élaboré une démarche en deux grandes étapes : s'informer pour comprendre, ainsi que s'exprimer et s'écouter. Chacune des étapes comprend plusieurs activités détaillées dans le plan de participation publique¹ et disponibles sur le site Web de l'Office.

Dans le cadre de l'étape d'expression des opinions, douze rencontres en lieux fermés (*in situ*) ont eu lieu entre le 16 mai et le 7 août 2025 avec des organismes communautaires en itinérance, des partenaires institutionnels et le milieu commercial.

Les rencontres *in situ* avaient pour objectif d'aller directement dans les milieux afin de rencontrer les organismes communautaires en itinérance, dont les disponibilités sont limitées. Chaque rencontre réunissait la commission, une ou deux employées de l'Office ainsi que les personnes participantes. La participation, volontaire, a été sollicitée par des courriels personnalisés et l'infolettre de l'Office. De plus, la présence de la commission à l'assemblée générale de la Table Itinérance Rive-Sud, le 24 avril 2025, a permis de présenter les activités prévues dans le cadre du mandat et de recruter d'autres personnes participantes.

Pendant ces rencontres, le président ou la commissaire de la commission a présenté le mandat et la mission de l'Office. Une discussion libre ponctuée de questions des commissaires a suivi afin de recueillir les propos des personnes participantes.

Les rencontres du 16 mai au 7 août 2025 ont eu lieu dans les locaux des organismes participants et institutions partenaires :

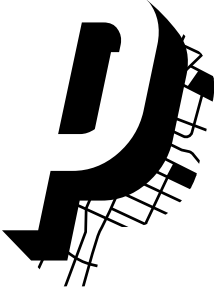
1. Tournée des personnes exploitantes de commerce, 16 mai¹;
2. L'organisme l'Abri de la Rive-Sud, 20 mai ;

¹ Il ne s'agissait pas d'une tournée exhaustive. Les commissaires se sont rendus de façon autonome sur le terrain afin de recueillir le point de vue de personnes œuvrant dans des commerces. Au total, cinq commerçantes et commerçants ainsi qu'une personne travaillant dans un organisme communautaire en itinérance ont été rencontrés.

3. L'Université Sherbrooke – Campus de Longueuil, 26 mai;
4. L'organisme la Halte du Coin, 28 mai;
5. Le Centre de services scolaire Marie-Victorin, 29 mai;
6. L'organisme l'Entre-Deux, 3 juin;
7. Le comité itinérance femmes de la Table itinérance Rive-Sud, 3 juin;
8. L'organisme Maisons de la paix, 10 juin;
9. La Brigade de cohabitation sociale, 13 juin;
10. La tournée de proximité², 13 juin;
11. Le Comité cohabitation sociale, 19 juin;
12. La société de développement commercial – Espace St-Charles, 7 août.

Conformément à l'objectif des rencontres *in situ*, l'identité des personnes participantes ne sera pas rendue publique, afin de préserver leur confidentialité. Au total, la commission consultative a échangé avec soixante-douze (72) personnes dans le cadre de ces rencontres.

² L'équipe Proximité du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est (CISSS-ME) a été créée en 2020, dans le contexte de la COVID-19, à la suite du constat que les personnes en situation d'itinérance ne fréquentaient pas leurs services. En réponse, le CISSS-ME a mis en place une équipe interdisciplinaire qui se déplace sur l'ensemble du territoire de Longueuil afin d'aller à leur rencontre. La tournée de proximité a permis à la commission de joindre directement les citoyennes et citoyens en situation d'itinérance dans leur milieu de vie. Les commissaires étaient accompagnés de deux policiers RÉSO et d'un intervenant de l'équipe Proximité.



Le résumé des discussions

À chaque rencontre, les personnes participantes étaient invitées à répondre aux questions suivantes : « *Quels sont les défis auxquels votre organisme ou institution fait face en matière de cohabitation sociale? Quelles pistes de solutions pourraient être envisagées pour améliorer ces enjeux et, plus largement, favoriser une cohabitation harmonieuse?* ».

Les éléments présentés ci-après constituent une synthèse générale des échanges. Ils ne visent pas à rendre compte de manière exhaustive de l'ensemble des propos recueillis ni à refléter fidèlement la perspective individuelle de chaque personne participante, mais plutôt à dégager les grandes tendances et préoccupations exprimées collectivement.

Le sentiment d'insécurité et les générateurs de tensions : les obstacles identifiés par les participantes et participants à une cohabitation sociale harmonieuse

D'après les personnes participantes, le sentiment d'insécurité vécu par les résidents du quartier et certaines personnes en situation d'itinérance est dû à certains comportements perçus comme problématiques (consommation de substances, comportements violents), affectant notamment les riverains, les enfants et les commerces de proximité. À ce titre, le personnel d'un organisme a mentionné à la commission que son organisme est sans cesse interpellé par le voisinage concernant de multiples situations de violences ou de vandalisme, causées le plus souvent par des citoyennes ou citoyens en situation d'itinérance qui ne sont pas suivis par l'organisme.

La consommation dans l'espace public

Par ailleurs, plusieurs personnes rencontrées soulignent que la visibilité de la consommation dans l'espace public contribue à alimenter ce sentiment d'insécurité ressenti par les citoyennes et citoyens domiciliés. Il est souligné qu'il n'existe actuellement aucun lieu de consommation toléré et aucun service de consommation supervisé, le plus proche de Longueuil se trouvant à Montréal. Faute de services adaptés, il a été exprimé que les citoyennes et citoyens en situation d'itinérance n'ont nulle part où consommer et n'ont souvent d'autres choix que de consommer dans l'espace public. Certains intervenantes et intervenants communautaires ont rappelé que la consommation d'alcool dans l'espace public

relève parfois d'une dépendance sévère plutôt que d'une pratique récréative, et qu'il est donc particulièrement difficile de gérer ces situations avec le peu de soutien en soins spécialisés.

Un intervenant en milieu communautaire reconnaît la contradiction de demander aux usagers de ne pas consommer sur les lieux de son organisme, sans alternative à leur proposer. N'ayant pas d'autorité à l'extérieur de son organisme et étant conscient de l'impact sur la cohabitation avec le voisinage et les commerces voisins, il les avertit et les sensibilise.

Concernant l'accroissement de la consommation d'opioïdes, une intervenante communautaire rencontrée indique : *« Avant, les gens allaient dans la rue parce qu'ils consommaient. Aujourd'hui, les gens consomment parce qu'ils sont dans la rue »*.

L'augmentation de l'intolérance et stigmatisation observée par le milieu communautaire venant en aide aux citoyennes et citoyens en situation d'itinérance

D'après le milieu communautaire, les citoyennes et citoyens en situation d'itinérance sont fréquemment la cible d'accusations généralisées. Selon des personnes participantes, ce sont souvent une minorité de personnes qui causent des problèmes de cohabitation, mais c'est l'ensemble des citoyennes et citoyens en situation d'itinérance qui en subit les conséquences. Par exemple, une personne travaillant dans le milieu communautaire raconte qu'à proximité de la ressource où elle travaille, un commerce victime de vols récurrents accuse systématiquement les membres résidents de l'organisme, allant jusqu'à leur envoyer des photos des potentiels voleurs. Elle souligne que ces personnes ne sont, dans la majorité des cas, pas connus de l'organisme.

Selon plusieurs personnes travaillant dans le milieu communautaire de lutte à l'itinérance, cette stigmatisation contribue à alimenter un climat de méfiance et à renforcer la dégradation des relations sociales dans l'espace public, en plus de renforcer l'isolement et l'exclusion des citoyennes et citoyens en situation d'itinérance. Il est également souligné que la couverture médiatique actuelle liée à l'itinérance est perçue comme un facteur influençant négativement l'opinion publique à l'égard des citoyennes et citoyens en situation d'itinérance, tout en renforçant l'incompréhension à leur égard. En parlant de la stigmatisation des citoyennes et citoyens en situation d'itinérance, une personne rencontrée ajoute :

« [...] si on réussit à changer de perception, peut-être qu'on réglerait beaucoup de problèmes de cohabitation. ».

Certaines personnes rencontrées ont exprimé le sentiment que les citoyennes et citoyens en situation d'itinérance sont souvent perçus de façon réductrice, et plusieurs évoquent même une forme de déshumanisation. Selon elles, de nombreuses personnes concernées refusent de s'identifier comme étant en situation d'itinérance, car cette désignation demeure fortement stigmatisante.

En ce sens, plusieurs personnes travaillant dans les organismes notent qu'il y a une diminution de dialogue direct avec les voisins, en précisant que le personnel du milieu communautaire lui-même ne connaît pas toujours le voisinage. D'après une personne du milieu communautaire : « les gens n'osent plus intervenir entre eux ».

D'autres personnes estiment que le terme « cohabitation sociale » est jugé problématique, car il suppose que l'itinérance génère de l'insécurité, plutôt que de s'intéresser à ses causes. Selon une participante : « Une femme qui n'est pas dérangement dans la rue est une proie ».

Finalement, un consensus s'est dégagé parmi les personnes participantes quant à la montée générale de l'intolérance, qui touche l'ensemble des groupes. Les personnes rencontrées ont notamment relevé l'existence d'un discours ambivalent, illustré par des propos du type : « *bravo pour votre travail, mais pas dans ma rue* ». Tandis qu'à l'inverse, certaines ressources en hébergement ont indiqué ne pas rencontrer d'enjeux particuliers de cohabitation avec le voisinage, en raison notamment de leur localisation, de la clientèle qu'ils accueillent et de leur structure. Dans leurs cas, des actions d'information menées auprès des résidents du quartier, telles que le porte à porte, ont aussi favorisé une meilleure acceptabilité.

Le sentiment d'insécurité vécu dans le milieu communautaire

En plus d'observer la montée de l'intolérance, le personnel travaillant dans les ressources en itinérance témoigne lui aussi d'un sentiment d'insécurité croissant au sein de leur travail.

La hausse des comportements jugés agressifs, souvent liés à la consommation de substances ou à des enjeux de santé mentale, soulève des préoccupations réelles concernant la sécurité dans les milieux d'intervention. Une personne travaillant dans le milieu communautaire a indiqué : « On vient nous porter des personnes en pleine nuit qui ont des enjeux de santé mentale et qui sont en détresse ».

Plusieurs disent avoir subi des violences verbales ou physiques, allant parfois jusqu'à des menaces de mort. En tant qu'acteur de première ligne, le milieu communautaire en itinérance, tout comme le milieu commerçant, a souligné à la commission avoir des enjeux en lien avec les interventions policières lors des situations urgentes. Ces interventions sont jugées trop longues, voire inexistantes dans certains cas.

Le sentiment d'insécurité vécu par les commerçantes et les commerçants

Le personnel du milieu commercial rencontré a exprimé à la commission des expériences révélatrices de l'insécurité grandissante dans leur environnement quotidien : il a notamment été rapporté une situation urgente où une personne gérante de commerce a ainsi dû se mettre à risque pour faire face à une personne intoxiquée et protéger ses employés. Tandis qu'une autre a été témoin d'une agression à l'arme blanche entre deux individus.

D'autres personnes entendues ont fait mention à la commission de plusieurs intrusions dans des lieux vacants ou occupés, des entrées dans des restaurants pour solliciter de la nourriture auprès de la clientèle, des vols à l'étalage ainsi que des comportements menaçants envers le personnel travaillant dans les commerces.

À ce propos, une personne rencontrée a indiqué à la commission que « *la police ne vient plus, même pour les vols* ». Ce manque d'intervention répété renforcerait le sentiment d'impuissance et d'insécurité des commerçants et des professionnels, qui ne savent pas comment aider les citoyennes et citoyens en situation d'itinérance et déclarent ne plus savoir comment gérer ces situations. Une personne déclare : « *Je veux bien cohabiter avec eux, mais eux ne cohabitent pas avec la clientèle* ».

Tandis qu'il a été mentionné à la commission que certaines personnes tolèrent par peur, en citant le cas d'un commerçant qui tolère la présence d'individus devant son commerce uniquement par crainte. Une autre personne participante rapporte, quant à elle, avoir distribué de la nourriture aux citoyennes et citoyens en situation d'itinérance, mais avoir été contrainte d'arrêter sous la pression du voisinage : « *Les proprios des condos ont dit arrêtez de les nourrir sinon on ira plus à votre commerce* ».

Certaines personnes du milieu commercial rencontrées estiment que les défis en lien avec la cohabitation sociale sont particulièrement prononcés avant l'été, soit en avril et mai, puis tendent à se calmer lorsque la saison estivale commence et que la rue commerciale s'anime.

L'accumulation de ces situations a conduit une personne travaillant dans des bureaux de la rue Saint-Charles à ne pas renouveler son bail, en raison d'un fort sentiment d'insécurité : *« elle ne se sentait plus assez en sécurité dans son bureau »*. Cette réalité, marquée par la montée de l'itinérance et des situations de violences, entre en contradiction avec les ambitions de revitalisation de la rue commerçante portées par la Ville, d'après certaines personnes rencontrées.

Au-delà de ces situations d'urgences, les personnes rencontrées soulignent une aggravation générale de la précarité et, notamment des enjeux de santé mentale, qui ne se limitent pas à la seule question de l'itinérance.

Finalement, les personnes du milieu commercial entendues ont insisté sur le fait que déplacer des personnes n'est pas ce qu'elles souhaitent. Elles expriment surtout un sentiment d'impuissance et de tristesse face à la multiplication de citoyennes et citoyens se retrouvant en situation d'itinérance. Une personne rencontrée, ajoute : *« Je voulais parler à la personne, mais je me sens démunie, je n'ai pas les ressources »*. Une autre ajoute : *« Les commerçantes et commerçants sont des humains et ils ont de l'empathie pour ce que vivent les personnes en situation d'itinérance, mais ils se sentent en danger et ne savent pas comment réagir. Ils sont sensibilisés, mais n'ont pas d'aide »*.

Le sentiment d'insécurité vécu par les partenaires institutionnels

Les partenaires institutionnels rapportent une insécurité croissante liée à leur travail auprès de personnes en situation d'itinérance. Cette insécurité se manifeste tant sur le plan humain que structurel. Plusieurs employés (sécurité, entretien, personnel scolaire ou chauffeurs d'autobus) disent faire face à des tensions fréquentes, incluant cris, intimidation et comportements agressifs.

Il est souligné que des formations ont été offertes aux agents de sécurité pour interagir avec elles de façon humaine, axées sur la dignité et le respect de l'autre. *« Leur présence ne nous gêne pas... mais ça a été tout un parcours pour que nos employés acceptent de cohabiter »*.

Des incidents concrets sont évoqués : une personne en situation d'itinérance ayant participé à une activité artistique de l'université et ayant saccagé l'espace le lendemain, ou encore certains espaces publics (toilettes, aires de repos) transformés en lieux de consommation ou de vente de drogues, où l'on retrouve parfois des objets dangereux. Il est mentionné par des responsables des institutions que ces comportements ne peuvent cohabiter avec les usagers des établissements

et qu'«*il faut trouver la voie*», vers un respect mutuel. Certaines institutions, notamment des établissements scolaires, affirment avoir vécu des situations similaires à proximité de campements.

Au RTL, les conducteurs et conductrices d'autobus observent une hausse des comportements agressifs et du non-paiement, générant un fort sentiment d'insécurité. La disparition d'un duo policier destiné au terminus Longueuil aurait également diminué le soutien sur le terrain.

De façon générale, plusieurs partenaires disent se sentir mal outillés et insuffisamment soutenus, en première ligne face à des situations complexes. Dans ce contexte, le RTL insiste sur la nécessité d'une communication plus fluide et proactive entre les différents acteurs afin d'anticiper les impacts des décisions prises sans concertation.

Les ressources comme générateur de tensions

Bien que le développement de services et de ressources dans l'espace public soit nécessaire, il peut également générer certains défis en matière de cohabitation. À cet égard, des tensions ont été rapportées entre des usagers et des citoyennes et citoyens en situation d'itinérance quant à l'utilisation de façon prolongée d'un abribus situé devant un organisme, lequel était employé comme lieu de consommation par des citoyennes et citoyens en situation d'itinérance non connue de l'organisme.

L'attractivité de cette ressource aurait ainsi contribué, selon le personnel de l'organisme, à une concentration d'un grand nombre de personnes en situation de vulnérabilité dans le secteur. Conséquence souvent observée lors de l'implantation d'un service en itinérance.

L'insécurité vécue par les femmes en situation d'itinérance dans les ressources et dans l'espace public

Durant les rencontres, de nombreuses personnes entendues ont mis en évidence les défis importants que représente la cohabitation sociale entre hommes et femmes en situation d'itinérance, que ce soit au sein des refuges en itinérance ou dans l'espace public. Les femmes, déjà confrontées à différentes formes de violence dans la rue, voient ces risques s'amplifier dans les ressources d'hébergement mixte.

Cette double vulnérabilité engendre une réalité distincte, marquée par un fort sentiment d'insécurité et des défis importants de cohabitation, qui nécessitent

d'après les personnes rencontrées, une attention particulière et des actions spécifiques.

Le personnel travaillant dans le milieu communautaire a affirmé à la commission que les ressources et services mixtes représentent une source importante d'insécurité pour les femmes en situation d'itinérance. En ce sens, une citoyenne en situation d'itinérance qui utilise des ressources d'hébergements mixtes a raconté à la commission qu'elle se cachait sous sa couverture dans les chambres partagées pour éviter qu'on reconnaisse qu'elle est une femme. Une autre a déclaré préférer marcher toute la nuit plutôt que de se rendre dans un refuge mixte, par crainte pour sa sécurité.

Les femmes évitent souvent les ressources et services, notamment par peur d'y croiser un ancien compagnon violent. D'après le personnel du milieu communautaire rencontré, cette réalité contribue à leur exclusion et à leur isolement des services qui leur sont pourtant destinés, tout en accentuant leur sentiment d'insécurité.

La cohabitation harmonieuse autour de certains organismes

La commission a recueilli des exemples de cohabitation réussie entre des ressources d'hébergement et leur voisinage. Un organisme explique que cette harmonie tient surtout à son emplacement et à un fonctionnement très encadré : présence importante d'intervenants psychosociaux, accompagnement constant et stabilité de la clientèle, dont plusieurs restent longtemps. Les personnes hébergées doivent réserver leur place, ce qui évite les files d'attente et les attroupements. Elles adoptent généralement des comportements discrets dans l'espace public, réduisant ainsi les tensions.

L'organisme mène aussi des actions pour créer des liens avec les résidents, comme du porte-à-porte pour expliquer sa mission. Une personne domiciliée ayant participé à une activité de rencontre affirme avoir apprécié l'initiative et souhaite qu'elle soit reproduite ailleurs.

L'hiver : période particulièrement préoccupante pour la sécurité des citoyennes et citoyens en situation d'itinérance

Selon des personnes travaillant dans le milieu communautaire, la venue de la saison hivernale est considérée comme un facteur aggravant d'insécurité qui rend encore plus difficiles les conditions de vie pour les citoyennes et citoyens en situation d'itinérance. D'autres personnes rencontrées ont déploré le manque d'action de la Ville pour se préparer à cette saison qui survient chaque année. Elles estiment que

les ressources mises en place, comme la roulotte, ne répondent pas suffisamment aux besoins de sécurité et de dignité des citoyennes et citoyens en situation d'itinérance. La situation serait particulièrement préoccupante en matière de cohabitation pour les usagers de la ressource, notamment entre les hommes et les femmes, des cas d'agressions et de violences à caractère sexuel ayant été signalés.

Le manque de services et d'hébergements identifié comme obstacle à une cohabitation harmonieuse

Selon la majorité des personnes rencontrées lors des rencontres *in situ*, l'absence d'infrastructures et de services de base accentue les enjeux de cohabitation et l'insécurité ressentie par les citoyennes et citoyens en situation d'itinérance, mais aussi par les citoyennes et citoyens domiciliés et le personnel travaillant dans le milieu commercial. Celles-ci estiment que si ces ressources et services étaient disponibles, plusieurs comportements perçus comme dérangeants cesseraient.

Le manque de services en besoins essentiels

L'absence d'infrastructures et de services de base – toilettes chimiques, douches accessibles, points d'eau potable, poubelles, produits menstruels ou bornes de recharge – a été soulignée comme un obstacle majeur à la qualité de vie et à la dignité des citoyennes et citoyens en situation d'itinérance. Selon plusieurs personnes rencontrées, des services comme ceux offerts par l'organisme Macadam existent et sont essentiels, mais demeurent largement insuffisants face à la demande croissante des besoins.

Sur le plan alimentaire, la Ville de Longueuil a été qualifiée de désert alimentaire par plusieurs personnes participantes. Les citoyennes et citoyens en situation d'itinérance ont donc de nombreuses difficultés pour trouver des denrées alimentaires.

La question de la mobilité a également été évoquée comme un obstacle à une bonne cohabitation sociale. Les citoyennes et citoyens en situation d'itinérance ont souvent des difficultés à se déplacer, ce qui limite leur accès aux ressources et aux services, accentuant ainsi leur vulnérabilité et les situations de « flânage » dans l'espace public.

Le manque de services adaptés aux profils

Selon la majorité des personnes travaillant dans le milieu communautaire, les défis de cohabitation sociale s'expliquent en partie par l'absence de ressources adaptées aux profils. Le manque de services spécifiques pour les femmes, les personnes

aînées, les personnes de la diversité sexuelle ou celles vivant avec une dépendance entraîne un mélange de profils aux réalités très différentes dans les mêmes lieux. Ceci génère des tensions et complique la cohabitation entre les citoyennes et citoyens en situation d'itinérance.

D'après la majorité des personnes rencontrées, il existe à Longueuil l'absence d'espaces sécuritaires et inclusifs où les citoyens et citoyennes en situation d'itinérance peuvent simplement exister sans jugement ni exclusion. L'espace public, perçu comme leur unique refuge, ne leur appartient pas véritablement. Le trottoir, par exemple, devient souvent le seul lieu de présence des citoyennes et citoyens en situation d'itinérance, mais ils doivent y rester en mouvement constant, ce qui se traduit par un sentiment d'exclusion et d'instabilité. Par ailleurs, d'après les personnes rencontrées, bien que la bibliothèque soit perçue comme un espace neutre et accueillant, elle ne peut à elle seule répondre à l'ensemble des besoins des citoyennes et citoyens en situation d'itinérance.

Un autre point soulevé par les participantes et les participants est l'absence de ressources en hébergement ouvertes le jour et la nuit. Cette absence de services crée un vide important pour les citoyennes et citoyens en situation d'itinérance, les laissant sans alternative à des heures où les risques liés aux surdoses seraient particulièrement critiques.

Sur le plan de la santé, plusieurs femmes seraient isolées des services. Les travailleuses de rue, en distribuant des serviettes hygiéniques, des tests de grossesse et des condoms, jouent un rôle essentiel, mais elles sont considérées comme peu nombreuses. Un manque d'accès généralisé est également observé en matière de santé mentale ou encore d'accompagnement en dépendance.

Finalement, il a été porté à l'attention de la commission que la protection des biens personnels constitue une source importante de stress et de tensions entre les citoyennes et citoyens en situation d'itinérance, qui n'ont pas accès à des espaces de rangement sécuritaires. Comme l'a souligné un intervenant d'un organisme, le fait de posséder peu confère à chaque objet une valeur importante.

Également, le fait que les animaux de compagnie ne soient pas acceptés dans les ressources d'hébergement est perçu comme un facteur restrictif d'accès à celles-ci pour de nombreuses personnes.

Le campement Bourassa : les perceptions et les ressentis des personnes concernées

Les personnes rencontrées ont fait état de plusieurs enjeux de cohabitation sociale liés à la présence de ce qui a été appelé « le campement Bourassa » :

- Le climat aux abords du site était largement perçu comme insécuritaire, en raison de comportements jugés problématiques dans l'environnement immédiat : sollicitations à la consommation, proxénétisme, vols, actes de vandalisme et intrusion.
- Ce contexte aurait nourri un sentiment d'insécurité et de crainte croissant pour l'ensemble des personnes qui vivaient ou travaillaient à proximité du campement. Plusieurs situations rapportées se sont avérées difficiles à gérer pour les organismes et institutions publiques situés à proximité du campement Bourassa, exposant parfois la population locale, les employés et enfants scolarisés à proximité du secteur à certains risques. Selon une personne rencontrée, à l'occasion de la journée de la Terre, un enfant aurait trouvé une seringue souillée aux abords de l'école et de nombreux vols et actes de vandalisme ont aussi été signalés.
- Dans ce contexte et d'après une personne participante, une résidente du quartier aurait exprimé son épuisement et son désir de quitter le quartier pour retrouver un environnement de vie plus serein.
- Du côté du personnel d'organismes et d'institutions publiques situés à proximité du campement, plusieurs personnes ont indiqué ne pas se sentir soutenues par les autorités compétentes. La responsabilité de la gestion de l'itinérance était jugée comme floue, au point qu'une personne participante a résumé la situation en affirmant que « c'était rendu que c'était la responsabilité de personne ». Une autre personne s'est exprimée en mentionnant que la situation n'aurait pas été aussi problématique si une ressource spécifiquement destinée à la coordination sur le terrain avait été déployée.
- Par ailleurs, d'autres personnes rencontrées ont rapporté à la commission que l'attitude des personnes vivant au sein du campement était diverse : certaines personnes cherchaient à apaiser les tensions et à maintenir un comportement respectueux envers le voisinage, tandis que d'autres adoptaient des comportements jugés perturbateurs et/ou menaçants.

Finalement, le démantèlement du campement a été perçu par plusieurs comme une réponse tardive à une situation pourtant connue. Pour plusieurs personnes

entendues par la commission, il est impératif qu'une telle situation ne se reproduise pas.

Toutefois, l'approche adoptée par la Ville de Longueuil d'être intervenue avec prévention et communication dans le démantèlement du campement Bourassa a été appréciée et mentionnée par plusieurs. Dans cette perspective, un certain nombre de participantes et participants ont suggéré que toute intervention de ce type soit menée avec dignité, en misant sur la prévention, la communication et l'identification d'une solution de relocalisation lorsque le démantèlement s'avère inévitable.

Les limites des mécanismes de réponse aux situations urgentes

Lors des échanges, l'ensemble des groupes rencontrés, ont mis de l'avant, les limites des mécanismes de réponse mis en place par la Ville et ses partenaires pour répondre aux situations jugées urgentes.

La situation qui s'est déroulée au campement Bourassa a été nommée par plusieurs personnes participantes comme un exemple qui illustre une sensation largement partagée de travail en silo et de manque de coordination entre les différents acteurs dans la gestion de l'itinérance à Longueuil.

Plusieurs ont souligné que le cloisonnement des services et la multiplication des concertations sans véritable action créent de la frustration et une confusion persistante quant aux personnes à contacter pour poser des questions ou signaler un problème. Selon elles, les services sont morcelés, chacun offre « *un petit bout* », ce qui rend la navigation très difficile pour les usagers.

Ce renvoi mutuel des responsabilités lors d'appels, les délais d'intervention prolongés, ainsi que l'absence de réponse dans certaines situations jugées urgentes a ainsi renforcé, chez plusieurs, un sentiment d'impuissance face à la détérioration de la situation. Une personne participante souligne : « *qu'il faut qu'un drame arrive pour que la Ville agisse* ».

D'autres estiment que les appels au 911 « *ne servent plus à rien* », et que lorsqu'une infraction est commise par une personne en situation d'itinérance : « *on n'intervient plus* ».

Un policier rencontré souligne que plusieurs raisons peuvent expliquer qu'on ait l'impression que la police ne réagit pas immédiatement à la suite d'appels au 911, notamment le manque d'effectifs ou le mode de communication et d'attribution des appels. Comme l'a expliqué un agent du Service de police de l'agglomération de

Longueuil (SPAL) : « *Tu vois une auto de patrouille passer et ne rien faire, tu penses qu'elle ignore ton appel, mais elle est probablement déjà sur un autre appel* ».

D'après une personne participante, il y aurait également un manque de suivi de la part des partenaires institutionnels dans le cas de situation problématique rapportée par des commerçantes et des commerçants : « *on le constate, on le nomme, mais pas vraiment d'action* ». Les commerçantes et les commerçants estiment que la chaîne de contacts actuelle n'est pas suffisamment efficace pour répondre aux situations urgentes qu'ils vivent. En ce sens, les échanges avec la commission ont permis de dégager plusieurs constats concernant la gestion des situations d'urgence en milieu urbain. Il a été souligné que lors d'une situation d'urgence, le premier numéro à contacter est celui de la Brigade de cohabitation sociale. Or, certaines personnes estiment qu'une intervention prioritaire de la police ou de la police RÉSO serait plus appropriée pour répondre plus efficacement aux situations rencontrées par les personnes travaillant dans les commerces.

Par ailleurs, bien que les ateliers de sensibilisation proposés par les partenaires de la Ville soient appréciés, les commerçantes et les commerçants ont mentionné qu'ils ne répondent pas toujours aux besoins réels de personnes qui se sentent en danger ou qui veulent des solutions concrètes. Ainsi, certaines personnes rencontrées ont la sensation de ne pas être soutenues. À ce sujet, le personnel du milieu commercial souhaiterait la mise en place d'une ressource en itinérance qui connaît les citoyennes et citoyens en situation d'itinérance dans le besoin. Plusieurs s'attendaient à ce que ce rôle soit assumé par la Brigade de cohabitation sociale. Une commerçante ajoute : « *Qui s'occupe de lui? Est-ce que c'est moi qui doit le faire? Mais je ne sais pas comment. Je ne suis pas équipée pour cela* ».

Enfin, si les efforts de la Ville pour aborder la question de l'itinérance sont reconnus, certains commerçantes et commerçants estiment que les interventions actuelles restent davantage centrées sur la gestion des urgences que sur un soutien durable aux citoyennes et citoyens en situation d'itinérance.

Les autres sujets abordés

D'autres thèmes, sans lien direct avec la cohabitation sociale ou le sentiment d'insécurité, ont également été abordés par les personnes rencontrées. Bien qu'indirects, ces sujets gravitent autour des enjeux de cohabitation sociale et contribuent à mieux comprendre le contexte global et les difficultés vécues par les personnes rencontrées lors des rencontres de terrain.

La saturation de la capacité d'accueil des organismes communautaires et sentiment d'impuissance du personnel

Il a été rapporté à la commission que de nombreux organismes communautaires intervenant auprès des citoyennes et citoyens en situation d'itinérance ont atteint, depuis plusieurs mois, leur capacité maximale d'accueil. Un consensus s'est dégagé parmi les personnes rencontrées quant à l'augmentation du nombre de personnes se retrouvant à la rue ou étant à risque de l'être. D'après elles, le visage de l'itinérance a évolué, avec une hausse marquée depuis la pandémie et une plus grande diversité de profils, incluant notamment des personnes issues de l'immigration, de jeunes, ainsi que des ménages ayant perdu leur logement à la suite d'une rénovation ou d'une hausse excessive du loyer. Plusieurs notent également l'augmentation du nombre de personnes souffrant de comorbidité. Par exemple, à 18 ans, plusieurs jeunes de la Direction de la protection de la jeunesse se : « [...] retrouvent livrés à eux-mêmes », sans accompagnement adéquat pour les soutenir dans leur passage vers la vie adulte. Pour les personnes intervenant auprès d'eux, cette absence de soutien accentue leurs risques de tomber dans l'itinérance.

Selon l'ensemble des personnes travaillant dans les organismes communautaires en itinérance, cette surcharge limite la capacité des organismes à répondre à l'ensemble des besoins exprimés. Plusieurs personnes employées dans des ressources d'hébergement en itinérance ont également fait état de ce sentiment d'impuissance. L'une d'entre elles exprime : « *on prend des gens de la rue... puis on les renvoie à la rue.* » Une autre personne ajoute que la société actuelle génère plus d'itinérance qu'elle n'en gère et que la situation ne fait qu'empirer.

Les critères d'admission trop restrictifs et la vulnérabilité des organismes communautaires face au financement

Les personnes travaillant dans le milieu communautaire ont exprimé leur frustration face aux programmes de financement actuels, qu'ils perçoivent comme rigides et peu adaptés aux réalités des divers profils qu'elles accueillent. Selon elles, cette situation peut constituer des obstacles supplémentaires pour l'accès aux services des personnes les plus vulnérables. Cela touche, entre autres, les personnes vivant avec une dépendance, en situation de crise psychologique, issues de la diversité sexuelle, en couple ou accompagnées d'un animal.

Selon la majorité des personnes rencontrées, le manque de financement à long terme fragilise les organismes communautaires et, par nature, les programmes et services existants. Ainsi, le financement non récurrent de plusieurs projets, ne

permettrait pas de développer des interventions durables et générerait une forte instabilité, tant organisationnelle qu'auprès du personnel, accentuant le stress vécu pour le personnel des organismes venant en aide aux citoyennes et citoyens en situation d'itinérance. Cette situation accroîtrait également la compétitivité entre organismes, chacun cherchant à obtenir sa part du financement disponible.

Une autre personne rencontrée par la commission a fait valoir que la catégorisation des subventions nuit à l'obtention de financements adaptés aux réalités genrées, puisqu'il n'existerait actuellement aucun financement ciblé pour les enjeux touchant les femmes en situation d'itinérance.

La réalité spécifique de l'itinérance au féminin

L'invisibilisation de l'itinérance des femmes

Un constat récurrent exprimé par les personnes participantes est que l'itinérance vécue par les femmes demeure largement invisible, y compris pour les intervenantes et intervenants du milieu communautaire. Par crainte pour leur sécurité, plusieurs femmes adoptent des stratégies pour ne pas apparaître dans les espaces publics. Comme l'a exprimé une participante : « *La rue, c'est l'enfer. Je ne veux pas me coucher, je veux marcher toute la nuit car on est trop vulnérable quand on est couchées.* »

Dans ce contexte, l'isolement social des femmes en situation d'itinérance constitue un enjeu majeur d'insécurité pour elles. Faute de milieux de vie adaptés, leur réseau social resterait très restreint et contribuerait à les exclure davantage des services et des ressources, les maintenant ainsi dans des environnements insécuritaires.

La cohabitation mixte non choisie

La rareté de ressources exclusivement féminines dans la région (la Maison Halo étant la seule à offrir de l'hébergement d'urgence non mixte en Montérégie, avec une capacité limitée à quatre places) oblige les femmes en situation d'itinérance à recourir à des ressources d'hébergements mixtes. Cette cohabitation imposée est perçue par plusieurs participantes comme un facteur aggravant de violence, des cas d'agressions et de violences sexuelles ayant été rapportés dans ces lieux.

Pour se protéger, certaines femmes développent des stratégies afin de demeurer invisibles dans ces espaces. L'une d'elles a témoigné devant la commission qu'elle se cachait sous une couverture dans les dortoirs pour éviter que les autres occupants découvrent qu'elle est une femme, par crainte pour sa sécurité.

Selon le personnel du milieu communautaire, la mixité dans les organismes est considérée comme particulièrement préoccupante pour les personnes de la diversité sexuelle et de genre qui subissent des discriminations importantes dans les ressources mixtes.

Le logement, un droit pour toutes et tous, mais qui ne suffit pas

D'après plusieurs personnes du milieu communautaire, l'accès à un logement peut survenir trop tôt dans le parcours de citoyennes et citoyens en situation d'itinérance. Sans accompagnement post-hébergement ni accès adéquat aux services de soins, cette transition peut devenir une source supplémentaire d'instabilité et d'isolement, particulièrement lorsque le lien avec le réseau d'organismes communautaires est rompu, plutôt qu'un pas vers la stabilité : *« ce qui fait en sorte que je ne sois pas de nouveau dans la rue est que je suis bien chez moi, je peux aller vers la réhabilitation parce que je me sens bien chez moi et que je me sens en sécurité »* évoque une résidente d'un logement à long terme dans un organisme rencontré.

Également, selon une personne intervenante dans le milieu communautaire, la réinsertion est plus facile en cas de premier épisode d'itinérance. Le temps étant l'ennemi principal pour les citoyennes et citoyens en situation d'itinérance. D'après elle, certaines personnes sont dans la rue depuis une si longue période que la perte d'habitude liée à l'autonomie (p. ex. vivre seul) peut générer de l'angoisse et de l'isolement.

Ainsi, une ressource en hébergement a souligné que de plus en plus de personnes accueillies présentent des situations complexes, souvent associées à des comorbidités, ce qui complique leur transition vers un logement autonome. Comme elles ne sont pas toujours prêtes à quitter la ressource d'hébergement à la fin de leur séjour, et en raison du manque de services en santé mentale et de la difficulté d'obtenir un suivi psychiatrique, l'équipe a mis en place un poste d'accompagnement pré et post-hébergement.

En ce sens, plusieurs personnes rencontrées ont mentionné l'importance d'offrir un nouveau milieu de vie adapté et pas seulement un toit. Le logement étant indispensable, mais insuffisant *« les personnes en situation d'itinérance ont besoin de temps et de ressources pour se reconstruire »*, ajoute une personne travaillant dans le milieu communautaire. En ce sens, il est mentionné que des ressources en hébergement comme La Casa Bernard-Hubert disposent de logements à long terme supervisés sont une bonne option.

Les obstacles en lien avec la recherche de logement

Selon l'ensemble des personnes rencontrées, l'accès à un logement serait extrêmement difficile en raison de la saturation du réseau en habitation. La forte hausse des loyers empêcherait toute possibilité de relocalisation et placerait de nombreuses personnes à risque de se retrouver en situation d'itinérance. Selon les personnes rencontrées, il serait désormais presque impossible de trouver une chambre à un prix situé à moins de 850 dollars.

Trouver un logement est encore plus difficile pour les citoyennes et citoyens en situation d'itinérance : selon le milieu communautaire rencontré, dès qu'un propriétaire apprend qu'il s'agit d'une personne en situation d'itinérance, toutes les chances sont perdues. En ce sens, plusieurs intervenantes et intervenants communautaires ont mentionné devoir employer des stratégies créatives pour soutenir les citoyennes et citoyens en situation d'itinérance dans leur recherche de logement. D'autres ont mentionné que le non-renouvellement, en 2025, du Fonds de développement social par la Ville de Longueuil est perçu comme un recul et obstacle supplémentaire. Pour plusieurs, la Ville gagnerait à « *se donner les moyens de lutter concrètement contre l'itinérance.* »

Également, l'absence de téléphone ou l'accès limité à un forfait a également été identifié comme un frein important pour effectuer des suivis ou répondre aux appels liés à des offres de logement. Une intervenante communautaire a mentionné que, pour plusieurs personnes, la simple création d'une adresse courriel afin de consulter les annonces en ligne, représente un obstacle supplémentaire.

La solidarité entre personnes en situation d'itinérance

Malgré les tensions, plusieurs personnes entendues témoignent de l'existence d'une solidarité forte et unique dans la rue, rarement observée ailleurs dans la société.

La Halte du Coin

Il a également été évoqué que le déménagement de la Halte du Coin (la Halte) constitue un soulagement pour certaines personnes, mais suscite des inquiétudes pour d'autres. En particulier, la relocalisation de cette ressource représente une source de stress majeure tant pour le personnel que pour les personnes en situation d'itinérance.

Il a été rapporté à la commission que l'implantation d'une ressource en itinérance, comme la Halte, représente un défi important pour les équipes sur le terrain, particulièrement lorsqu'elle s'effectue dans l'urgence. Plusieurs personnes participantes ont souligné que la mise en place de cette ressource s'est faite dans un

contexte exceptionnel, alors qu'aucun refuge similaire n'existait à Longueuil au début de la pandémie de COVID-19. Cette situation aurait précipité son ouverture, d'abord à son emplacement original, puis à son site actuel, après le démantèlement du campement Bourrassa.

Selon des personnes rencontrées, le déménagement de la Halte s'est apparenté à une évacuation plutôt qu'à une implantation planifiée. Bien qu'une tournée d'information ait été effectuée auprès des personnes résidentes, notamment par des membres élus du conseil de Ville et des membres de l'équipe de la Halte, celle-ci s'est déroulée alors que l'organisme était déjà sur place. Il a été souligné que cette communication aurait dû être faite en amont, mais que le manque de temps n'a pas permis de le faire.

Dans cette optique, certaines personnes entendues ont souligné le rôle actif de la Ville de Longueuil dans le processus d'implantation de la ressource, notamment en fournissant un local pour accueillir la Halte et en déployant une agente de la cohabitation spécialisée en acceptabilité sociale, chargée d'élaborer une stratégie d'implantation.

Les pistes de solutions évoquées par les personnes participantes :

L'éducation et le dialogue

- Mettre en place des campagnes de sensibilisation sur les réalités vécues par les personnes en situation d'itinérance auprès de toutes les parties prenantes;
- Favoriser la mixité sociale en créant des espaces de dialogue ouverts à toutes et tous afin d'encourager les interactions mutuelles et de permettre de déconstruire les préjugés (exemples inspirants nommés : projets Tapage, L'Orangé, visites d'organismes ouvertes à tous et toutes; développement d'un café communautaire, livres vivants, etc.);
- Mise en place de formations animées par les policiers RÉSO sur les interventions à déployer pour les personnes exploitant des commerces, idéalement avant la période de tensions, soit vers les mois de février ou mars.

L'implication des différents publics dans la prise de décision

- Accroître la présence citoyenne et la présence de commerçantes et commerçants dans les conseils d'administration des organismes

communautaires ou dans des comités afin de favoriser une meilleure compréhension des réalités de terrain;

- Inclure les citoyennes et citoyens en situation d'itinérance dans la prise de décision;
- Inclure les commerçantes et commerçants dans les espaces d'échanges, notamment à la Table itinérance Rive-Sud;
- Trouver des alliés dans différents milieux afin de mettre en œuvre des réponses concertées;
- Clarifier les responsabilités entre les parties prenantes pour une meilleure coordination des actions.

Les aménagements urbains et les espaces réservés

- Fournir un meilleur accès aux services essentiels (installer des toilettes publiques autonettoyantes accessibles 24h/24, des abreuvoirs, des douches, des poubelles, des éclairages dans les parcs) et des espaces extérieurs où les personnes en situation d'itinérance peuvent être présentes sans être chassées. Cela apparaît essentiel pour la majorité des personnes rencontrées, à condition que ces installations soient intégrées dans une réflexion globale sur leur gestion pour ne pas créer davantage d'enjeu de cohabitation avec la population locale;
- Également, il a été mis de l'avant, l'importance dans la planification de toute nouvelle infrastructure, d'adopter l'analyse différenciée selon les sexes et autres facteurs (ADS+);
- Distribuer des sacs poubelles, des produits d'hygiène et des produits menstruels pour les femmes, installer des prises électriques pour recharger leur téléphone; cela permettrait de réduire certains comportements jugés dérangeants;
- Les centres de consommation supervisée sont perçus comme des initiatives intéressantes, avec présence d'intervenants communautaires. Pour certaines personnes rencontrées, il faut porter une attention particulière à la manière dont ils sont aménagés et intégrés dans l'espace public : « *ce qui posait un problème à Montréal, c'est les personnes qui consomment devant* ». Une personne ajoute que ces lieux doivent être encadrés, notamment en ce qui a trait à la distribution de matériel stérile;

- Pour certains, un site mobile pourrait être intéressant, mais soulèverait des enjeux logistiques et nécessiterait une communication diffusée largement auprès des usagers pour éviter les tensions potentielles :
 - Si un tel projet est suggéré, il est proposé de réfléchir à la mixité d'un tel site, en y intégrant d'autres services (p. ex. nourriture, hébergements ou autre);
 - Il a également été proposé la possibilité de « lieux de tolérance », comme il existe dans certains parcs actuellement où la consommation d'alcool est tolérée.
- Effectuer des démarches préalables lors de l'implantation d'une ressource pour favoriser l'acceptation et la compréhension des besoins auprès de la population locale;
- Sur le plan alimentaire, la Ville de Longueuil est qualifiée de désert alimentaire. Plusieurs vols dans les commerces ont été relatés en ce sens. La mise en place de services de proximité, d'une passe alimentaire ou autres mécanismes permettant de diversifier l'aide alimentaire pourrait représenter un levier efficace pour favoriser une meilleure cohabitation sociale;
- Parmi les pistes envisagées : l'installation de frigos communautaires accessibles à toutes et tous, ou encore l'imposition de sanctions aux commerces qui jettent des denrées encore consommables. Ces initiatives sont perçues comme des moyens qui contribueraient à renforcer la cohésion sociale et à changer le regard sur la pauvreté;
- La mobilité étant un enjeu, une tarification sociale pour le transport en commun, comme il existe pour les personnes âgées, est perçue comme une initiative qui permettrait aux personnes en situation d'itinérance d'accéder plus facilement aux ressources et ainsi de favoriser la cohabitation sociale.

La sécurité et les interventions de proximité

- Offrir des formations dans les écoles de police sur la vulnérabilité des personnes en situation d'itinérance, en soulignant les limites de l'intervention coercitive;
- Mettre en place des interventions régulières et prévisibles pour assurer la sécurité des personnes, en évitant que les distributions alimentaires temporaires, sans accompagnement d'information, génèrent des tensions;

- Investir dans la sécurité privée ou une brigade de cohabitation spécialisée, mais aussi accroître la présence et les effectifs des travailleurs de rue;
- Accroître la présence de policiers RÉSO dans tous les quartiers de Longueuil et mettre en place une formation donnée par les policiers RÉSO sur la manière d'intervenir auprès des personnes en situation d'itinérance;
- Lors d'une rencontre, il a été recommandé que lorsque qu'un démantèlement est nécessaire, de le faire avec dignité, prévention et planification pour les citoyens en situation d'itinérance.

Le développement de services de proximité et d'aide alimentaire

- Développer des mécanismes de diversification de l'aide alimentaire, comme une passe alimentaire, notamment en installant des frigos communautaires accessibles à toutes et tous;
- Imposer des sanctions aux commerces qui jettent des denrées encore consommables;
- Améliorer l'accès au service de médecine de proximité et en santé mentale;
- Former les intervenants communautaires pour uniformiser les pratiques.

La mobilité et l'accessibilité aux ressources en itinérance

- Instaurer une tarification sociale pour le transport en commun, calquée sur celle offerte aux personnes âgées, afin de faciliter l'accès aux ressources dans le but d'améliorer la cohabitation sociale;
- Faire des tournées plus régulières autour des maisons de chambres;
- Ne pas installer de ressources directement à proximité des écoles.

Le logement et le suivi post-hébergement

- Développer l'aide sociale et accroître l'offre dans le continuum de logement avec une attention privilégiée pour le développement de logements sociaux :
 - En ce sens, les maisons de chambres sont une piste de solution à court terme;
- Importance de développer le plan de cohabitation avant l'implantation d'une ressource. Le porteur de ce plan pourrait varier selon le responsable du projet (p. ex. Ville ou groupe communautaire);

- Mobiliser certains leviers déjà existants, tels que la signature du registre des loyers, dans un contexte où les logements dits abordables ne le sont plus réellement;
- Renforcer le soutien social et communautaire pour l'accompagnement post-hébergement.

Le financement des organismes communautaires et les critères d'admissibilité

- Favoriser le financement récurrent des organismes communautaires et non par projet;
- Revoir les critères d'admissibilité aux services afin de permettre aux différents profils d'avoir accès aux ressources disponibles.

Le développement des services adaptés en fonction des profils

- Créer davantage de ressources exclusivement pour femmes et multiplier les recherches sur l'itinérance féminine :
 - Certaines solutions sont évoquées pour favoriser l'équité dans les ressources : par exemple, fixer un ratio de femmes dans les hébergements. Toutefois, cette mesure est jugée limitée, car elle maintient des environnements mixtes qui restent problématiques pour de nombreuses femmes;
- Ouvrir des services de jour pour offrir un espace de répit sécurisant, notamment pour les femmes en situation d'itinérance;
- Développer des unités mobiles pour divers services afin de joindre les personnes où elles sont;
- Pour prévenir l'itinérance chez les jeunes, il a été proposé de créer un programme de transition à la vie adulte (préparation dès 16-17 ans); de soutenir les démarches d'immigration et de les sensibiliser à leurs droits. Il a aussi été proposé de développer l'accès à des parcours scolaires alternatifs adaptés;
- Développer des ressources diversifiées en fonction des profils et des problématiques (santé mentale, sous statut d'immigration, toxicomanie, en fonction du genre).

La représentation auprès des différents paliers gouvernementaux

- Représenter les enjeux de Longueuil auprès des paliers gouvernementaux;

- Renforcer la présence éducative et la visibilité de la Brigade de cohabitation sociale dans les différents milieux;
- Favoriser la collaboration régionale afin de mutualiser les expertises.